

Assemblée générale du 28 février 2009

Une quarantaine de personnes prennent part à l'assemblée annuelle de l'AMEL qui se déroule dès 14 h 30 à « La Source » sous la présidence de M. Francis de Vevey. La fonction de scrutateurs échoit à Mmes Denise Pauchard et Louise Julmy. Plusieurs personnes ont pris la peine de s'excuser. Le PV de l'assemblée du 1^{er} mars 2008 pouvait être consulté à « La Source » ou sur le site internet du monastère si bien que le secrétaire est dispensé de sa lecture. Ne suscitant aucun commentaire, il est adopté.

Rapport présidentiel

L'Amel et « La Source » sont entrées dans leur seizième année d'existence, signale le président en ouvrant son rapport. Le comité a tenu trois séances au cours de l'année écoulée, permettant à ses membres d'apporter au monastère et au centre d'accueil des aides ponctuelles en fonction de leurs connaissances aussi bien professionnelles que sociales, en un mot, de leurs charismes. C'est ainsi que la petite équipe s'est penchée sur le problème du chauffage des propriétés du monastère. La flambée du prix du mazout a incité celui-ci à s'intéresser au projet du groupe E consistant à alimenter en énergie diverses propriétés communales, le Sacré-Cœur, la poste ainsi que la halle triple du CO en voie de construction. Le contrat proposé au monastère fut soigneusement examiné avec le concours de spécialistes de la branche afin que la décision finale soit prise en parfaite connaissance de cause. Autre occupation du comité : les confitures que mettent en pots les cuisinières du couvent et les débouchés que s'efforce de trouver M. François Bourqui. Des automobilistes sont dès lors recherchés afin de déposer dans les dépôts cette délicieuse marchandise, en lieu et place des moniales dont le rôle premier est celui de la contemplation, non de la livraison. Le comité a encore appris avec intérêt les efforts déployés par le monastère en vue du recrutement de jeunes filles attirées par la vie monastique. « Notre souhait : que ces temps de semailles soient bénis et que bientôt nous puissions assister dans l'église du monastère à de nombreuses prises d'habit ! » avance avec confiance le président, avant de rappeler la présence dans la maison d'une équipe de télévision intéressée par la vie des moniales. On en saura davantage sur les écrans au printemps à venir.

Il est aussi question du récent retour de la grille de la chapelle à son emplacement de XV^e siècle, suite à l'étude effectuée par M. Daniel de Raemy, historien d'art. La chapelle mortuaire d'Humbert le Bâtard se voit ainsi reconstituée.

Côté finances, le comité s'est préoccupé de la nécessité d'assurer des ressources au monastère et à « La Source », incitant M. de Vevey à remercier celles et ceux qui, malgré les nombreuses sollicitations inondant les boîtes aux lettres, augmentent généreusement le montant de leur cotisation. Hommage est enfin rendu à Sœur Monique, prieure ; à frère Bernard Bonvin op, aumônier ; à Mme Marlène Rithner, gérante, à ses collègues du comité enfin, pour ce que les uns et les autres font en faveur de « La Source » et de l'Amel.

Avec un boni de 3.700 fr. pour 27.410 fr. de dépenses, les comptes 2008 laissent un résultat que l'on peut qualifier de satisfaisant en cette période difficile, admet le dévoué caissier, M. Bourqui, avec lequel collabore Sœur Marie-Françoise. Les chiffres traduisent en effet la stabilité, la fidélité et la confiance des amis du monastère à l'égard de l'institution. Ils sont approuvés sur préavis de Mme Marie-Christine Mota-Plancherel, s'exprimant au nom de son collègue M. Jean-Paul Marmy.

Budget 2009

Il se situe dans la ligne de celui de l'an dernier avec 26.000 fr. aux recettes. L'assemblée fait sienne les recommandations des vérificateurs et l'approuve.

Une bonne santé mais des soucis

« La Source » se porte bien », affirme en guise de préambule à son tour d'horizon Sœur Monique qui rend grâce au Seigneur pour les aides multiples des nombreux amis du monastère. Merci au président qui n'hésita pas à se mouiller un dimanche de janvier alors qu'une grosse pluie inondait une partie du bâtiment à cause des monceaux de glace bloqués dans les chéneaux, fracassés à grands coups de pelle par Sœur Marie-Christiane d'abord, M. de Vevey ensuite. L'engagement présidentiel se renouvela lors du nettoyage de la chapelle avant la messe dominicale du 15 février, alors qu'une épaisse couche de poussière, due aux travaux de la grille, recouvrait le chœur et la nef. Mme Christiane Pochon et le Père Bonvin contribuèrent vaillamment à l'opération. Un autre problème fut réglé avec le précieux concours de M. Jean-Louis Volery pour la réparation d'une partie de la toiture.

Le difficile choix du chauffage que proposait le groupe E bénéficia des conseils avisés de MM. François Bourqui, Claude Schrœter et Jean-Charles Bochud, ce dernier du groupe E. « Pour Sœurs Marie-Christiane, Marie-Jean et moi-même, ce fut une matinée super instructive ; nous avons pu donner de bons conseils à nos sœurs et prendre une décision qui, je le crois, ne le regretteront pas » affirme encore Sœur Monique en exprimant aussi sa gratitude à Mme Thérèse Meyer, toujours prête à traiter les dossiers qui lui sont confiés. C'est précisément grâce à elle que le monastère a tout récemment reçu la visite, de M. Urs Staub, chef de service au Département fédéral de la culture, section art et design. D'une remarquable érudition, M. Staub s'est engagé à examiner la restauration du tryptique et d'œuvres d'art qu'abrite le monastère.

Liant la gerbe de remerciements adressés aux quatre vents, Sœur Monique salua les engagements de la communauté, très courageuse, soucieuse que tout marche bien, mais le gros souci, « c'est de voir que nous prenons de l'âge, que les forces diminuent et que personne, pour le moment, ne pointe à l'horizon. » Il importe dès lors de garder en nos cœurs l'espérance et la confiance. L'heure n'est pas au découragement mais nous devons bien constater que notre réalité est fragile. Dieu ne nous laissera pas mais encore faudra-t-il trouver des solutions pour traverser ce temps de disette. On y réfléchit en communauté, pour le moment avec l'aide de personnes nous donnant de leur temps. « De nos réflexions est née une charte pour le bénévolat que nous vous ferons connaître si le cœur vous en dit » conclut Sœur Monique pour qui l'important est de garder la spécificité de notre vocation qui se veut la recherche de Dieu dans la solitude et le silence, entre autres. Si nous accueillons des personnes pour nous aider, nous leur offrons aussi une possibilité de rendre des services dans un climat de silence, de paix, de respect d'une vie monastique.

Comme le veut une tradition fort appréciée, c'est par une conférence que prit fin cette assemblée sur le thème de la bioéthique et de la foi. L'orateur en fut frère Michel Fontaine op, Dr en sciences sociales, infirmier, très engagé dans le monde de la santé. Nous donnons ci-après le contenu intégral de son exposé qui suscita maintes questions prouvant l'intérêt de l'auditoire pour le sujet.

Le président : Francis de Vevey

Le secrétaire : Gérard Périsset